

l'occasion quand ils ont mis entre les mains de Son Altesse Royale un exposé des mesures qu'ils entendaient présenter pour augmenter le bonheur de la population du Canada.

Son Altesse Royale nous a dit que nous devions avoir une commission du tarif—pas un mot de la marine. On nous a dit que nous devions améliorer les grandes routes—pas un mot de la marine. On nous a dit que nous devions améliorer l'agriculture—pas un mot de la marine. Mais, monsieur l'Orateur, il y en a un qui n'est pas aussi discret et qui a soulevé un petit coin du voile, c'est mon honorable et vieil ami le ministre des Postes (M. Pelletier). A l'occasion de son élection par acclamation, mon honorable ami le ministre des Postes, a tenu le langage suivant:

Quand j'ai été appelé à faire partie du cabinet de M. Borden, il ne m'a pas été demandé de retirer une seule ligne du programme que j'avais présenté à mes électeurs et mes efforts tendront à l'exécution complète de ce programme. Nous aurons le referendum que nous demandons et nous nous conformerons à la décision de la majorité de la population du Canada sur cette question. D'ailleurs, on peut nous offrir plus qu'un referendum et nous serons encore plus enchantés de l'accepter.

Nous aurions appris avec intérêt en quoi consiste ce plan qu'un referendum qui peut être offert au peuple canadien. M. Armand Lavergne était présent alors et il a dit qu'il n'était lié par aucun secret et qu'il pouvait donner l'assurance qu'ils auraient un referendum. M. Armand Lavergne nous a divulgué un peu plus des secrets du parti car il nous a dit qu'il avait eu une entrevue avec le premier ministre quand il composait son Gouvernement. Il ne nous a pas dit s'il avait été invité à venir donner son avis ou s'il l'avait fait sans y être sollicité, mais peu importe, il a été consulté, que ce soit de son propre mouvement ou sur invitation du premier ministre et il lui a dit: Je vous apporte la province régénérée de Québec, en voulez-vous? Eh bien, monsieur l'Orateur, quand je considère les régénérateurs de la province de Québec qui siègent maintenant sur les bancs des ministres, j'ai grand peur que beaucoup ne pensent que la province régénérée de Québec soit dans une situation pire qu'avant d'être régénérée. Mais enfin M. Lavergne prétendait connaître les secrets du Gouvernement. Nous vivons sous un Gouvernement constitutionnel dont un des principes est que tous les membres qui composent le cabinet doivent avoir une politique commune.

Pouvons-nous supposer que des hommes qui avaient des opinions aussi différentes qu'en ont ceux qui siègent actuellement sur les bancs des ministres se sont entendus maintenant pour avoir une nouvelle politique. S'il en est ainsi, le chef du Gouver-

nement ne niera pas que c'est son devoir absolu d'exposer au Parlement la politique sur laquelle ils se sont entendus et qu'ils ont l'intention de suivre. D'autre part, pouvons-nous supposer que des hommes, ayant des vues si dissemblables, ont composé un cabinet en ignorant une question publique aussi importante et qu'ils ont l'intention de siéger ici en restant d'accord; le premier ministre et ses amis des autres provinces pensant que la politique navale doit être améliorée et le député de Jacques-Cartier (M. Monk) et ses collègues de Québec estiment qu'elle doit être absolument écartée.

Le Gouvernement constitutionnel exige que nous ayons une explication de la politique qui a été adoptée et comme nous n'avons pas reçu d'explication, nous sommes forcés de conclure que les ministres qui forment aujourd'hui l'administration n'ont aucune politique sur cette question. Je crois qu'il y a quelque chose de vrai dans ce qu'ont dit M. Armand Lavergne et le ministre des Postes (M. Pelletier) qu'il y aura un referendum avec lequel le Gouvernement, abdiquant sa responsabilité et ses fonctions, laissera au premier ministre la possibilité de demander, conformément à ses vues, une amélioration de la politique navale et des dépenses plus grandes pour la marine et laissera aussi à l'honorable député de Jacques-Cartier (M. Monk) la possibilité de soutenir une politique différente. Cela comporterait que le premier ministre dirait à l'honorable député de Jacques-Cartier (M. Monk) et que l'honorable député (M. Monk) pourrait dire au premier ministre: Je me lave les mains de cette affaire et vous pourrez vous en laver les vôtres; nous laisserons le peuple voter comme il l'entendra et nous n'aurons à présenter au public ni politique ni conseils; c'est une question que nous avons pensé essentielle à l'empire il y a deux ans, mais les nécessités du pouvoir nous obligent à la mettre de côté comme un vieux vêtement.

Ce n'est pas là, monsieur l'Orateur, un Gouvernement responsable. Je laisse à tous ceux qui ont étudié l'histoire parlementaire anglaise, le soin de dire si le spectacle que nous avons sous les yeux serait toléré au parlement anglais. Je laisse à la Chambre le soin de dire si nous devons accepter un gouvernement absolument sans politique ou si nous exigeons qu'il se conforme à la règle constitutionnelle. Dans la situation où siège le Gouvernement actuellement, je ne crois pas que j'exerce une critique en termes trop sévère si je dis que c'est une violation scandaleuse et immorale des règles fondamentales du gouvernement parlementaire anglais.

J'ai l'honneur de proposer appuyé par M. Pugsley:

Que les mots suivants soient ajoutés à l'adresse: